



FÉDÉRATION PAYSAN·NES HERBORISTES

Association soumise à la Loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901
11 Mercin 23420 Mérinchal - SIRET 833 042 096 000

BULLETIN D'ADHÉSION 2022

N.B. : La cotisation est enregistrée à compter du 1er janvier et jusqu'au 31 décembre 2022

Vous êtes :

- Un.e membre actif.ve (15€)**
(Je suis producteur.trice ou porteur.euse de projet individuel)
- Un.e membre associé.e (15€)**
(sympathisant.e individuel.le, je ne suis ni producteur.rice, ni porteur.euse à projet)
- Un groupements de producteurs de PAM à échelle régionale (40€)**
- Un groupement de producteurs-trices à échelle Nationale (180 €)**
- Une autre personne morale (100 €)**

Nom (ou raison sociale):.....

Adresse:.....

.....

Mail..... Téléphone.....

- Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association Fédération des Paysan.ne.s Herboristes. Je reconnais ainsi reconnaître l'objet de l'association et ses statuts. J'accepte par ailleurs de verser ma cotisation due pour l'année en cours. Le montant de la cotisation est de€
- Je souhaite faire un don du montant de mon choix de €

L'ensemble est payable par chèque à envoyer à la trésorière Béatrice Baron
779 Route de la Fortune, 69870 Poule-les Echarmeaux. Je joins donc un total de €

Signature accompagnée de la mention
«Lu et approuvé»